



Bic Trimestriel



RÉUNION DU CONSEIL DES AINÉS



SPECTACLE A LA MAISON DES P'TITS BOUTS

2 à 5	EDITORIAL
	VIE MUNICIPALE
6 & 7	L'essentiel des conseils municipaux
8	Adieu Jocelyne / Merci Marie-Annick LENOIR
9	Exposition : le centenaire de l'armistice
10	Cérémonie du 11 novembre
11	La sainte Barbe
12	Trophée « Tout l'office court »
13	Nos aînés
14	C.M.E.J.
15	Travaux divers
16	Rénovation place du Centre
	VIE CULTURELLE
17 & 18	La bibliothèque
	ENFANCE ET JEUNESSE
19	Animation jeunesse et accueil loisirs
	VIE SCOLAIRE
20 & 21	Ecole Arc en Ciel
22 à 24	Ecole Saint Joseph
	VIE SPORTIVE ET LOISIRS
25	Football Club La Chapelle Cintré (F3C)
26	Le club de l'amitié
27	Jumelage Cintré Tourinnes saint Lambert
28	Chapelle Cintré basket (CCB)
29	A.G. constituante « les excintriques »
	VIE ECONOMIQUE
30 à 32	Activités commerciales et professionnelles Professions libérales
	VIE SOCIALE
33	Les jardins d'enfants
	RENNES MÉTROPOLE
34	Le PLUI : le territoire demain
	VIE PRATIQUE
35	Etat-civil / 16 ans, le recensement Urbanisme
36	Inscription sur les listes électorales Programme Breizh bocage Contactez vos élus

Extraits du discours prononcé par M. Jacques RUELLO lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2019

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur et d'amitié pour vous, mais également pour celles et ceux qui vous sont chers. Je veux avoir une pensée particulière pour les personnes, les amis qui vous ont quitté en 2018 et pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Je veux avoir ici une pensée particulière pour notre collègue adjointe, Jocelyne Serrière, qui nous a quittés le 14 novembre dernier après avoir combattu longuement et courageusement contre la maladie.

Comme chaque année je reviens vers vous pour faire le bilan de l'année écoulée et parler des axes de l'année à venir.

Mais je ne pouvais pas commencer ce propos sans aborder les événements qui bouleversent depuis maintenant plus de deux mois notre pays.

Je n'approuve pas et ne peux que condamner, bien évidemment, les agissements, les incivilités, les agressions verbales ou physiques, les dégradations commis par des casseurs et des énergumènes inconscients qui s'en prennent aux symboles de la République, aux bâtiments publics ou privés mais aussi aux personnes, élus, pompiers, gendarmes et policiers.

Je peux, par contre, comprendre la détresse de certains de nos compatriotes qui pour des raisons diverses interpellent le gouvernement sur leur situation au quotidien. Il est temps d'enrayer une fracture profonde et croissante entre les français et leurs représentants nationaux.

Très sincèrement, j'ose espérer que le débat national voulu par le Président de la République permettra aux citoyens de s'exprimer sur les 4 thèmes retenus : la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'Etat et de collectivités, la démocratie et la citoyenneté.

Concernant Cintré, je rappelle que depuis quelques temps un cahier de doléances est à la disposition de tous dans le hall de la mairie.

Cette année 2018 a été marquée par différents faits.

Tout d'abord je me réjouis de l'ouverture tant attendue de notre boulangerie. C'est donc fait, depuis le 4 octobre Jacques et Carole Quéré ont donc repris ce commerce fermé depuis plus d'une année. Je peux vous assurer qu'ils sont très heureux de l'accueil qui leur a été réservé et que de mon côté je suis enfin soulagé.

A ce propos, j'ai participé autant que je pouvais le faire avec certains de mes collègues ici présents aux différents rassemblements organisés contre l'ouverture de certaines grandes enseignes alimentaires le dimanche matin. Il est évident que des communes de nos strates ont du mal à conserver leurs commerces de proximité et si nous voulons les conserver eh bien fréquentons les.



Une autre bonne nouvelle qui, je pense, n'a échappé à personne c'est la rénovation du bâtiment qui accueille depuis quelques mois la société DAZL dans la ZA du Moulin. Cela donne enfin une autre image de marque à l'entrée de notre commune. Bienvenue à Monsieur Picard et toute son équipe. Un autre bâtiment devrait rapidement s'installer sur cette ZA, je l'espère, mais quelques soucis administratifs et d'ordre environnementaux ralentissent ce projet.

Notre garage « Auto Ren » devrait également s'agrandir sur cette même zone artisanale.

Je salue Mme Servane Hamon qui vient de reprendre une licence de taxi sur la commune.

Et puis pour terminer sur ce volet activité je suis en mesure de vous annoncer aujourd'hui que dès le dimanche 10 février prochain vous retrouverez un ostréiculteur sur notre marché dominical. A nous de fréquenter ce marché et j'espère qu'à terme nous arriverons à y connaître une véritable animation.

Cette année 2018 a été parquée par la commémoration du centenaire de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale. Ici à Cintré, comme dans beaucoup d'autres communes, le temps fort a eu lieu ce dimanche 11 novembre en présence de plusieurs familles de descendants de nos poilus cintréens, mais aussi des enfants de nos deux écoles et de nombreux cintréens.

En marge de cette cérémonie pendant quatre jours, à la salle de la Grange, près de 500 personnes ont découvert l'exposition consacrée aux 32 soldats de Cintré morts pour la France durant cette guerre.

Je veux ici remercier l'association des anciens combattants de Cintré et particulièrement Henri Renaud, René Robert et Jérôme Chéhet mais aussi Erwan Germain et Thierry Autin (élus) d'avoir donné de leur temps pour préparer au mieux cette exposition et cette journée de commémoration. Merci également à l'association Les Marins de Leclerc d'avoir participé activement à cette cérémonie.

Un autre temps fort autour de notre monument aux morts a eu lieu le samedi 24 novembre à l'occasion de la cérémonie de la Sainte Barbe. Cette cérémonie a été pour moi l'occasion de remercier le lieutenant Gouéry ainsi que toute son équipe pour leur dévouement et leur professionnalisme au quotidien.

Nous avons cette année 2018 été particulièrement éprouvés, nous élus, mais aussi nos concitoyens (enfants et parents) suite à deux interventions dramatiques sur la commune.

Je veux ici, à nouveau, vous remercier lieutenant ainsi que votre équipe pour cette proximité et associer bien évidemment les services de la gendarmerie de Mordelles avec qui nous entretenons le même type de relations.

A la rentrée de septembre ce sont 308 enfants qui ont repris le chemin de nos deux écoles, une quatrième classe de maternelle a été ouverte à l'école Arc en Ciel.

Suite au retour à la semaine des quatre jours et donc à l'arrêt des TAP, nous avons tout de même souhaité proposer à nos enfants des ateliers thématiques sur le temps du midi. Ateliers qui ont eu l'adhésion de tous nos jeunes, merci à tous les encadrants personnel de la commune et UFCV.

Près de 225 enfants fréquentent quotidiennement notre restaurant scolaire. Afin de proposer des menus équilibrés tout en privilégiant les circuits courts, les produits locaux, bio ou de culture raisonnée une commission menu a été mise en place dès la rentrée scolaire. Un groupe composé de trois parents et deux élus travaille en collaboration avec notre chef cuisinier sur ses propositions de menu.

Je ne pouvais pas, bien évidemment, ne pas parler de cette journée du 13 octobre dernier où nos enfants de CM1 et CM2 d'Arc en Ciel sont allés gagner à Chavagne la course organisée par l'OSCOR. Avec un parcours cumulé de + de 174 kms ils ont ramené pour la 3^{ème} fois (après La Chapelle Thouarault en 2014 et Le Rheu en 2016) ce challenge tant convoité par nos écoles du secteur. Nos jeunes champions ont été récompensés comme il se doit lors d'une cérémonie à la mairie le 4 décembre dernier.

Le dynamisme d'une collectivité se mesure et dépend aussi de ses associations. (Cintré M le député, la plus petite commune de votre circonscription en est je crois la preuve). Notre vie locale se révèle très riche de par la diversité des activités et animations proposées, que ce soit dans le domaine culturel, sportif mais aussi social. Les présidents, les membres de bureaux et adhérents, les bénévoles de la bibliothèque contribuent à proposer des activités de qualités. Je peux citer par exemple la course cycliste, la braderie, le carnaval, la chasse aux œufs, la venue du père Noël, les concours de belote, de palet, les excintriques (fêtes du sport et de la musique), le loto du F3C, la course solidaire des 2 écoles, les sorties découverte de la section marche des aînés forte de ses 40 adhérents... (Excusez moi si j'en ai oublié).



Nous soutenons encore et toujours l'emploi salarié de nos associations (F3C, CCB et DECLIC).

Les effectifs de nos associations n'ont jamais été aussi importants. A titre d'exemple les clubs du F3C et du CCB atteignent aujourd'hui les 200 licenciés (*ce sont des clubs intercommunaux*).

Petite précision supplémentaire concernant ces deux clubs, le CCB a obtenu en fin d'année le label fédéral pour son école de mini basket quant au F3C la réputation de ses tournois U 13 et U 15 dépasse aujourd'hui les frontières du département puisque des clubs bretons viennent se confronter à nos équipes locales. Félicitations à ces deux clubs.

Je vous faisais part en début d'année dernière que compte tenu des incertitudes en matière de dotation de l'état, 2018 serait pour nous une année charnière et que par conséquent le bon sens nous amènerait à décaler dans le temps certains projets d'investissement.

Les études pour notre pôle enfance jeunesse se sont trouvées freinées. Nous n'avons pas pu mener de front ce projet et celui de la place du centre.

Notre objectif principal restait la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. C'est donc ce que nous avons fait.

Après plusieurs années de baisses conséquentes des dotations de l'Etat celles-ci se sont stabilisées. Cintré fait toutefois partie des quelques communes qui a connu encore en 2018 une baisse de cette dotation.

Nous pouvons également avoir quelques inquiétudes quant au dégrèvement progressif ou la suppression totale de la taxe d'habitation qui réduit l'autonomie financière des communes. On nous dit que la compensation des ressources actuelles perçues par les collectivités s'effectuera intégralement ! Aujourd'hui oui, mais l'actualité récente peut nous laisser penser le contraire.

La vie de nos concitoyens s'articule autour d'une intercommunalité dont le dynamisme est une force. Nous sommes adhérents au sein de syndicats et organismes tels que le CIAS (centre intercommunal d'action sociale), l'OSCOR (office des sports des communes de l'ouest de Rennes), le syndicat de gendarmerie, l'école de musique de la flume notamment.

L'intercommunalité permet de réfléchir, travailler, financer et réaliser des projets qui ne pourraient pas voir le jour s'ils restaient à l'échelle communale.

C'est ainsi que nous avons les années dernières inauguré la piste d'athlétisme au Rheu, le pôle tennis à l'Hermitage.

En 2018 nous avons inauguré l'épicerie intercommunale sociale et solidaire (EISSOR) au Rheu. Plus d'une centaine de bénévoles des 7 communes du territoire du CIAS assure le fonctionnement de cette structure. Elle permet aux personnes et familles ayant des ressources limitées de se procurer des denrées alimentaires et produits de première nécessité à des prix réduits.

En mars 2018, le syndicat de gendarmerie livrait 7 nouveaux logements à la brigade de gendarmerie de Mordelles.

Je vous faisais part également lors des vœux 2018 d'une réflexion sur un projet aquatique, projet plus important regroupant des communes des secteurs Ouest et Nord Ouest. J'ai été malheureusement contraint d'annoncer à mes collègues le retrait de Cintré de ce projet pour des choix financiers liés à ce que j'évoquais précédemment concernant nos finances.

L'an passé je vous faisais part également qu'une réflexion était lancée sur l'opportunité d'une fusion avec notre commune voisine de La Chapelle Thouarault. Suite à des nombreux échanges entre les différents groupe de travail et suite à la restitution des études effectuées par l'AUDIAR il est ressorti qu'il y avait des points d'achoppement forts entre le mode de fonctionnement de nos deux communes, que par conséquent la fusion était prématurée et qu'il valait mieux reporter cette réflexion.

2019 sera une année d'élection. En effet le 26 mai prochain nous serons amenés à élire nos députés européens.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie. Le vote est un droit mais aussi un devoir qui nous permet de ne pas laisser les autres choisir à notre place. Alors allons voter.

2019 sera pour Cintré l'année du lancement de notre projet d'aménagement de la place du centre bourg dont la réalisation s'échelonnera sur plusieurs mois. Ce chantier débutera très prochainement (en février) par des interventions sur les différents réseaux, puis à partir du mois de juin ce sera là le véritable chantier. D'ores et déjà je tiens à m'excuser auprès de l'ensemble des habitants pour les désagréments que ces travaux créeront au quotidien.

Ce projet a été présenté en réunion publique le 3 décembre dernier. C'est le fruit d'une réflexion d'un groupe de travail mis en place à cet effet en 2016 (*groupe composé d'élus et de cintréens*). Il a donc été tenu compte des idées avancées par ce groupe à savoir : priorité à l'apaisement de la circulation et par conséquent à la sécurité des piétons ainsi qu'à la création de placettes de convivialité.

Puisque nous parlons apaisement de la circulation et sécurité des piétons sachez qu'une étude est actuellement en cours en vue de réduire la vitesse sur l'ensemble de l'agglomération à 30km/h.



Nous accueillons à un rythme régulier de nouvelles populations ceci afin de ne pas saturer nos équipements publics et de les accueillir dans de bonnes conditions.

Cette croissance démographique est rendue possible grâce au programme local de l'habitat (PLH) mis en œuvre par Rennes Métropole qui investit en moyenne 22M d'euros par an. Sur l'ensemble des 43 communes de R M il a été ainsi livré 5 500 logements en 2018.

Dès le mois de mars nous verrons le lancement de la 2^{ème} tranche de la ZAC du Moulin à Vent. 59 logements, 31 lots libres, 5 lots régulés, 7 maisons en accession aidée et 16 logements locatifs seront construits sur la 1^{ère} partie de cette tranche divisée en 2 temps (2a et 2b).

Dans le courant de l'année un rond point sera aménagé afin de ralentir l'entrée de ce nouveau quartier mais aussi celle de notre centre bourg. L'aménagement et la commercialisation des lots libres de cette ZAC sont confiés à notre partenaire Territoires.

Les 15 logements locatifs d'Archipel Habitat de la dernière tranche du Clos de la Vallée seront livrés en septembre ou octobre.

Toujours avec Archipel Habitat le démarrage du bâtiment situé à l'angle de la place du chêne vert et de la rue des ifs est prévu en avril prochain. Ce sont 12 logements (du type 2 au type 4) dont ceux du rdc adaptés PMR qui seront proposés à la location en 2020.

Un petit collectif de 8 appartements va également démarrer très prochainement dans la 1^{ère} tranche de la ZAC du Moulin à Vent, ce projet est réalisé par NEOTOA, livraison prévue en 2020.

Et pour finir, 6 pavillons individuels, en location accession, commercialisés par la COOP de Construction vont démarrer au Clos de la Vallée. Il s'agit du programme les Ceclades, maisons à ossature bois. J'y ai d'ailleurs posé la 1^{ère} pierre le 5 décembre.

Deux autres projets dans le centre bourg sont quant à eux à l'étude.

Cintré poursuit donc son développement dans un rythme raisonnable....

Au niveau de notre métropole une étape importante vient d'être franchie avec l'arrêt du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) lors du dernier conseil communautaire en décembre. Prochaines étapes : le conseil municipal donnera son avis d'ici le mois de mars, l'enquête publique se déroulera en avril-mai, et le PLUI sera définitivement adopté en cette fin d'année.

Je voulais vous faire part Monsieur le Président de la satisfaction et des retours très positifs que nous avons pu avoir depuis que Cintré est desservi par les bus le dimanche.

Enfin, R M a mis en place un dispositif de fonds de concours afin de soutenir l'investissement des petites communes.

Ce fonds de concours annuel de 5M€, est destiné à aider l'investissement de projets neufs ou de rénovation d'équipements scolaires, péri-scolaires en lien avec l'accueil de nouvelles populations et rendu nécessaire par la mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH) et dans la mesure où ils contribuent aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Je tiens à vous remercier Monsieur le Président pour cette initiative qui est une marque forte de solidarité intercommunale et qui va nous permettre de relancer notre projet pôle enfance jeunesse.

Pour conclure je voudrais dire :

Un grand merci à tout le personnel communal qui est sans cesse sollicité pour régler les problèmes liés à la gestion communale. Je voulais les remercier publiquement pour leur engagement, leur responsabilité et leur sens du service public.

Mes remerciements et ma reconnaissance vont également à tous mes collègues élus sans lesquels je n'aurais jamais pu vous présenter toutes les actions réalisées et les projets mis en œuvre. Merci pour votre soutien, votre compétence et votre confiance.

L'action municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue mais elle est passionnante et nous devons faire confiance à l'avenir, porter nos projets avec toujours une exigence de qualité et d'intérêt public.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

M. Jacques RUELLO
Maire.



L'essentiel des conseils municipaux

L'ensemble des délibérations est à disposition du public en mairie.

Conseil municipal du 19 novembre 2018

Présents : Thierry AUTIN, Pierre-Yves BOSCHER, Agnès BREGENT, Monique DELABUIS, Maurice FOURAGE, Erwan GERMAIN, Valérie GUERIN, Jean-François HOUEE, Maël LE REST, Denis LEMARCHAND, Jean MAGAND, Jean-Luc MORLAIS, Hervé PAVIS, Dominique TRAON, Jacques RUELLO.

Absents excusés : Christophe LECHAT, Jennifer MASSON-BELORGEY et Laurence PIDOU.

Administratif

Modification poste à la bibliothèque

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide à compter du 1er janvier 2019 de :

créer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2ème classe

supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques au 1er janvier 2019.

Finances

Versement au 12ème

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés décide, à compter de 2019, de verser par 12ème les participations dues au syndicat de la Flume (46 000 €) et au CIAS (65 000 €).

Urbanisme

Vente de parcelles Rue des Marronniers

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve de déclasser 4 parcelles pour procéder à leur vente et autorise Mr Le Maire à engager la vente au prix de 125€ le m2.

Conseil municipal du 17 décembre 2018

Présents : Pierre-Yves BOSCHER, Agnès BREGENT, Monique DELABUIS, Maurice FOURAGE, Erwan GERMAIN, Valérie GUERIN, Denis LEMARCHAND, Jean MAGAND, Jean-Luc MORLAIS, Hervé PAVIS, Dominique TRAON, Jacques RUELLO.

Absents excusés : Thierry AUTIN, Jean-François HOUEE, Christophe LECHAT, Maël LE REST, Jennifer MASSON-BELORGEY, Laurence PIDOU.

Finances

Diminution participation à l'UFCV

Suite à la suppression des TAP, le conseil municipal décide à l'unanimité de réduire sa participation à l'UFCV de 12300€.

Broyeur végétaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte la convention intercommunale pour l'utilisation partagée d'un broyeur de végétaux

Avis sur le GAEC de ROVERNY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour des installations classées pour la protection de l'environnement du GAEC de ROVERNY par 16 voix pour et 2 abstentions (M. DELABUIS, D. TRAON) pour la restructuration élevage vaches laitières bio et mise à jour épandage par 16 voix pour et 4 abstentions (M. DELABUIS, J.F. HOUEE, M. LE REST, D. TRAON) pour la restructuration élevage porcs et mise à jour épandage

Economie

Le Conseil Municipal concernant l'ouverture dominicale des commerces :

- réaffirme son attachement au respect du repos dominical, à la préservation des commerces de proximité et à la préservation du dialogue social;
- exige un retour rapide à la bonne application de l'accord local limitant à quelques dimanches par an les ouvertures des commerces alimentaires de plus de 700 mètres carrés
- en responsabilité, mettra tout en œuvre pour faire respecter l'accord local à l'échelle du Pays de Rennes et participera aux mobilisations initiées par les élus et les salariés.

Rapports d'activité

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2017 de Rennes Métropole et du CIAS.

Administratif

Modification temps de travail

Une erreur a été commise dans le calcul du temps de travail d'un poste à compter du 1er novembre. Il n'y a eu aucune incidence pour l'agent concerné puisque l'erreur a été décelée avant l'établissement des salaires qui ont été effectués sur le bon temps de travail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de modifier le temps de travail de ce poste et de le ramener ainsi à 26,56/35ème au lieu de 28,07/35ème .

Conseil municipal du 21 janvier 2019

Présents : Thierry AUTIN, Agnès BREGENT, Monique DELA-BUIS, Maurice FOURAGE, Erwan GERMAIN, Valérie GUERIN, Denis LEMARCHAND, Maël LE REST, Jean MAGAND, Jean-Luc MORLAIS, Dominique TRAON, Jacques RUELLO.

Absents excusés : Pierre-Yves BOSCHER, Jean-François HOUÉE, Christophe LECHAT, Erwan GERMAIN, Hervé PAVIS, Laurence PIDOU.

Absents : Jennifer MASSON-BELORGEY.

Scolaire

Participation 2019 au titre du contrat d'association avec l'école privée « Saint-Joseph »

Agnès BREGENT, Adjointe aux finances, propose à l'assemblée de statuer sur le montant de la participation à verser à l'OGEC en 2019 au regard des coûts d'élèves à l'école publique pour l'année 2018 et du nombre d'enfants Cintréens scolarisés à l'école privée au 1er janvier 2019.

Considérant que le coût pour un élève maternelle s'élève à 1 055,78 € et celui d'un élève primaire à 381,17 € et que le

nombre d'élèves Cintréens inscrit à l'école privée est respectivement de 27 maternelles et 43 primaires, le montant de la participation 2019 est donc de 44 896,37 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil.

Participations aux frais de fonctionnement école privée et école publique pour l'année 2019

Sur proposition des commissions « Finances » et « Éducation, Jeunesse et Associations », le conseil municipal décide à l'unanimité le montant des participations aux écoles de la façon suivante

● École Publique « Arc en Ciel » :

Effectifs 2018/2019 = 213 élèves (de janvier à juin 2019)

Prévisions 2019/2020 = 210 élèves (de septembre à décembre 2019)

● École Privée « Saint-Joseph » :

Effectifs 2018/2019 = 70 élèves (de janvier à juin 2019)

Prévisions 2019/2020 = 70 élèves (de septembre à décembre 2019)

	École Publique « Arc en Ciel »	École Privée « Saint-Joseph »
Fournitures scolaires	8 984 €	2 768 €
Arbre de Noël	100 € par classe + 50 € pour l'achat de sapins en maternelle.	100 € par classe + 50 € pour l'achat de sapins en maternelle.
Animations pédagogiques	320 €	
Sorties éducatives	2 808 €	540 €
Projet pédagogique	Un projet est à l'étude pour 2019	1 040 €
Coopérative scolaire	933 €	349 €
Photocopies	120 000 copies	
Piscine	Prise en charge totale (y compris le transport) pour une classe par an (10 séances) et par école, sans dépasser le montant alloué à l'école publique pour l'école privée.	

Restaurant scolaire – Application d'une tarification spéciale pour panier repas

Une famille dont l'enfant est allergique à différents produits alimentaires se trouve dans l'obligation d'apporter le panier repas pour son enfant et demande une tarification spéciale.

Il est donc proposé de déduire la part correspondant au coût des denrées alimentaires de l'année n-1 du tarif appliqué normalement à la famille concernée.

Adopté à 16 voix pour et une contre (J.F. Houée)

Finances

L'Étape – Convention de partenariat pour l'année 2019

Le coût horaire est porté à 11,25 € contre 10,25 € l'an passé, le total des heures à effectuer, passe, quant à lui, de 1200 à 975. Le coût annuel est ainsi ramené à 10 968,75 € contre 12 300 € en 2018.

Adopté à l'unanimité du conseil.

Contrat d'assurance des risques statutaires au personnel – Mise en concurrence des entreprises d'assurances

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, mandate le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour mettre

en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.

Adhésion au SDE 35 pour la fourniture de gaz et électricité
Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, le Conseil municipal décide d'autoriser :

- le retrait de la commune du groupement de commandes de fourniture d'électricité actuel du SDE35
- le retrait de la commune du groupement de commandes de fourniture d'énergie (gaz) actuel du SDE 22
- l'adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes de fourniture d'énergie (Gaz + électricité) créé par le SDE35

Associations

Vélo Club Chavagnais – Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 2 voix contre (T. Autin, M. Le Rest), accepte le versement d'une subvention de 3 250 € à l'association Vélo Club Chavagnais en vue de l'organisation de la course cycliste annuelle sur la commune.

Adieu Jocelyne

Le 14 novembre 2018, Jocelyne Serrière nous a quittés des suites d'une longue maladie.

Elue depuis 2001, elle a accompli seize années au service de notre commune et de nos concitoyens.

Elle a été très présente et très active durant toutes ces années.

Elle a toujours participé avec assiduité aux réunions du conseil municipal. Elle répondait toujours aux sollicitations des uns et des autres et remplaçait ou suppléait bien volontiers un collègue en cas d'empêchement.

Jocelyne était une élue disponible, constructive, pugnace, entêtée.

Adjointe à la communication à la culture et au développement durable elle a travaillé sur la refonte des publications municipales. Elle a organisé des expositions, des conférences mais aussi des concerts dans la salle de la Grange.

Durant l'année 2016 Jocelyne a effectué un gros travail sur la difficile et délicate réforme du régime indemnitaire des salariés de la commune (le RIFSEEP).

Depuis 2008, Jocelyne se battait contre différents cancers. La lutte contre la maladie fut une étape très longue, difficile, injuste et douloureuse.

Nous voulons saluer en elle cette discrétion, comme une forme de politesse, de respect des autres qu'elle a manifesté en n'étalant pas ses soucis de santé.

Malheureusement l'inexorable maladie qui l'avait atteinte a brisé l'élan qui était le sien et a fait qu'elle a dû, à contre cœur, déposer sa démission d'adjointe.

Merci Marie-Annick LENOIR

En novembre dernier, Marie-Annick Lenoir a fait valoir ses droits à la retraite après près de 20 ans passés au service de nos jeunes cintréens. Elle a été remerciée pour tout ce travail par M. Jacques Ruello, le Maire, et les élus du conseil municipal lors de la cérémonie des vœux au personnel le 11 janvier.

Marie-Annick a commencé sa carrière en 1975 en tant qu'employée de commerce, préparatrice de commande, employée de service au restaurant du collège privé de Morvelles et employée familiale à l'étape. C'est en janvier 1999,

qu'elle est arrivée à Cintré pour travailler essentiellement en restauration scolaire. Elle assurait également la surveillance des enfants à la garderie et l'entretien des locaux de la mairie.

En dehors de son activité professionnelle Marie-Annick a une grande passion c'est la randonnée cycliste. Maintenant qu'elle va avoir plus de temps à s'y consacrer elle va très certainement augmenter le kilométrage au compteur de son vélo.

Bonne et longue retraite à vous Marie-Annick.



Exposition : le centenaire de l'armistice

Pour commémorer le centenaire de l'armistice un groupe s'est mis au travail avant l'été.

Il était constitué de membres

- de l'association des Anciens Combattants de Cintré
- d'élus.

Lors de la première réunion il a été décidé de se concentrer sur les soldats cintréens.

A cet effet nous avons recherché les informations sur les victimes cintréennes, état-civil, date et lieu de leur décès, sépulture, auprès des archives militaires.

Henri Renaud a en parallèle mené un travail pour rechercher les descendants de nos poilus.

Une fois toutes ces informations collectées, nous avons rédigé une fiche récapitulative par poilu avec les infos sur sa vie militaire et sa descendance.

Une exposition qui s'est tenue du jeudi 8 au dimanche 11 novembre à la salle de la Grange nous a permis d'afficher le résultat de ce travail ainsi que d'exposer des objets de la grande guerre recueillis auprès de la population cintréenne.

Plus de 400 personnes ont visité cette exposition. Les élèves des écoles primaires Arc En ciel et saint Joseph ont écouté attentivement les explications de Jérôme Chehet habillé pour la circonstance en poilu du 41ème Régiment d'infanterie de Rennes.

Suite à la cérémonie du 11 novembre les familles des cintréens morts pour la France ont pu découvrir le fruit de nos recherches sur leurs ancêtres.

Quelques panneaux ont été affichés dans les jours suivants à la bibliothèque.

Cette exposition fut donc une véritable réussite, rassemblant toutes les générations de cintréennes et cintréens et nous pouvons remercier :

- l'association des Anciens Combattants de Cintré en particulier Jérôme Chehet, Henri Renaud et René Robert
- Les services communaux et le conseil municipal en particulier Erwan Germain et Thierry Autin
- l'animation Jeunesse qui a réalisé des cartes récapitulatives
- les donateurs cintréens qui ont prêté des objets pour l'exposition
- les écoles

et bien sûr tous les visiteurs.



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2018, les cintréennes et cintréens se sont retrouvés pour commémorer le centenaire de l'armistice de la grande guerre. Plus de 200 personnes se sont recueillies au monument aux morts.

Les enfants des deux écoles et du CMEJ ont égrené les noms des 32 soldats cintréens disparus.

L'association des Marins de Leclerc en tenue d'époque a activement participé à cet hommage.

Suite à l'invitation du groupe de travail de nombreuses familles des victimes cintréennes venues de toute la Bretagne étaient aussi présentes.

Tout le monde s'est retrouvé à la salle de la Grange, à l'issue de la cérémonie, pour visiter l'exposition et prendre le verre de l'amitié.



La sainte Barbe

Depuis plusieurs années les pompiers de L'Hermitage fêtent la Ste Barbe (Patronne des pompiers) en dehors de leur caserne : cette année ce fut à Cintré le 24 novembre 2018.

Dès le début d'après-midi les cintréens (grands et petits) ont pu découvrir les véhicules et le matériel exposés place du Centre.

A 17h, les maires et représentants des communes avoisinantes, les représentants de la gendarmerie de Mordelles, les officiers du groupement et des centres de secours d'Ille et Vilaine se sont recueillis devant le monument aux Morts en souvenir des pompiers disparus.

Jacques RUELLO, Maire, Jean-Luc CHENUT, président du Conseil Départemental et du SDIS ont ensuite vivement remercié les pompiers de l'Hermitage pour leur engagement.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remettre des médailles et distinctions.



Trophée Tout l'office court

Le 4 décembre, les élèves de CM1 et CM2 ayant participé à « Tout l'office court » accompagnés de leur famille ont été accueillis par la municipalité à la mairie pour les féliciter et les récompenser de leur performance.

Bravo à tous nos coureurs qui ont brillamment représenté nos écoles à cette 28ème édition qui s'est déroulée à Chavagne le 13 octobre.

Chaque participant s'est vu remettre un diplôme que Mr le Maire et Dominique Traon, adjoint à la Jeunesse, ont paraphé pendant la cérémonie.

Bravo à nos champions de l'école Arc-En-Ciel qui après l'année 2014 puis 2016 ont une nouvelle fois remporté le challenge de « Tout l'office court » en parcourant plus de 174 kilomètres. La municipalité leur a remis un nouveau trophée .

Ce dernier viendra trôner auprès des précédents dans la vitrine réalisée par les services techniques dans le hall de l'école élémentaire.

L'école St Joseph s'est également illustrée en finissant première des écoles privées.



Nos aînés

SAMEDI 2 FÉVRIER, LE REPAS ANNUEL

(Message d'accueil de M. Hervé PAVIS, Adjoint délégué)



Je suis très heureux de vous retrouver, comme chaque année, pour ce repas convivial. Bien que nous soyons déjà début février, au nom de M. Le Maire et du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année 2019 et surtout une bonne santé.

Je remercie l'école de musique de la Flume qui sera présente cet après-midi ainsi que les jeunes du CMEJ encadrés par Boris qui nous réservent quelques surprises.

Merci également à Frédéric et Maud CHOQUET qui ont réalisé le repas, à Jacques et Carole QUÉRÉ qui ont confectionné le dessert, au personnel communal qui a préparé la salle et va assurer le service.

J'ai une pensée particulière pour Jocelyne SERRIÈRE qui était à l'origine du conseil des aînés. Je n'oublie pas également tous ceux qui nous ont quittés et ceux qui ne peuvent être parmi nous du fait de leurs soucis de santé.

Au niveau local, nous accueillons le nouveau président du club de l'amitié : M. Joel TRICHET. Je remercie M. Jean-Pierre DANET pour toutes ces dernières années durant lesquelles il a lui-même exercé la fonction de président.

Cette journée est aussi l'occasion pour moi de vous rappeler qu'il existe différents services au sein du CIAS pour vous aider dans votre vie quotidienne : aide et soins à domicile, portage de repas, de nombreuses activités à la Longère.

Lorsque vous avez un souci particulier ou une simple interrogation, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie qui m'en informera aussitôt ; je vous recontacterai dans les meilleurs délais.



C.M.E.J.

Le 5 janvier nous nous sommes retrouvés avec nos parents ainsi que Boris et Erwan, pour essayer les tyroliennes des communes voisines afin de finaliser notre choix.

Nous avons ainsi visité celles de Bédée, Montfort Sur Meu, Le Rheu.

Au final nous avons plébiscité la tyrolienne de Le Rheu plus longue 25 mètres et le sol en copeaux de bois de Monfort et Bédée plus souple que les graviers.

Lors des vœux du maire, Marion s'est faite notre porte parole pour demander aux responsables politiques présents de nous aider à réaliser nos projets (tyrolienne et kiosque).

Nous allons donc rapidement écrire en ce sens aux présidents de Rennes Métropole, du conseil départemental, du conseil régional ainsi qu'au député.



Tyrolienne de Le Rheu



Tyrolienne de Bédée

Travaux divers

UNE RAMBARDE À LA MAIRIE

Les services techniques sous la houlette de Stéphane Dumortier ont réalisé une très belle rambarde pour sécuriser l'accès à la mairie.

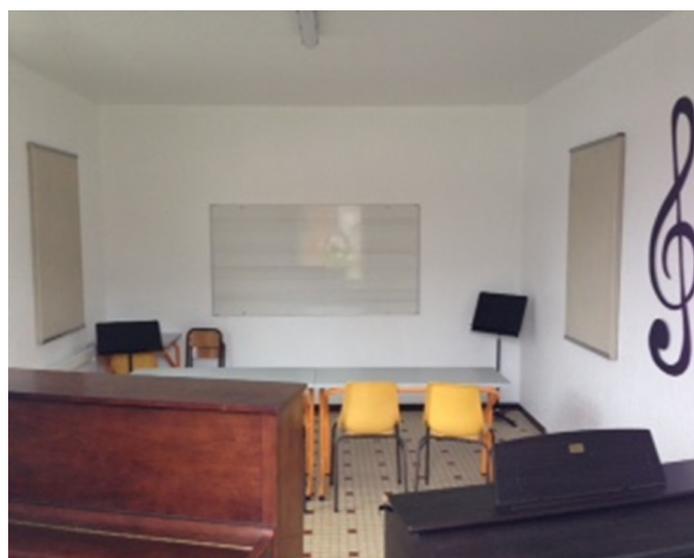
Bravo à toute l'équipe technique !



UNE SALLE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'ancienne salle paroissiale non utilisée, située dans le prolongement de la salle communale, a été rénovée pour accueillir les cours de l'école de musique de la Flume et un piano.

Lors de son dernier conseil, l'école de la Flume s'est félicitée du remarquable travail effectué par les services techniques pour réhabiliter cette salle très agréable pour l'enseignement de la musique. Elle espère ainsi relancer la fréquentation musicale des élèves de Cintré.



Les Cerclades

Le 5 décembre, M. Jacques RUELLO, Maire, entouré de M. Olaf MALGRAS, M. Yvan CORMIER, respectivement président et directeur de la Coop de construction, et M. BOUET, architecte, a procédé à la pose de la 1ère pierre du programme immobilier « les Cerclades ».

Il s'agit de 6 maisons à ossature bois, du T 4 au T 5.

La livraison est prévue pour le 4ème trimestre 2019.



Rénovation place du Centre

Le lundi 3 décembre, salle de La Grange, le cabinet Pierre Lebrun mandaté par la mairie de Cintré et Rennes métropole a présenté à la population le projet de rénovation de la place du centre.

Ce projet respecte les recommandations du groupe de travail formé d'élus et de cintréens volontaires.

L'objectif principal est de sécuriser le cheminement pour les piétons et vélos et d'organiser et apaiser la circulation.

Pour ce faire un plateau sera positionné au centre de la place et empiètera sur les trois rues de Rennes, L'Hermitage et du Centre. Les passages piétons seront très larges et visibles. La circulation piétonne sera facilitée autour de la place et les trottoirs seront larges et rénovés.

L'autre objectif est de rendre cette place agréable et conviviale.

Pour cela, des espaces verts vont être aménagés. Différents matériaux seront utilisés et mis en place pour les revêtements des chaussées et des mobiliers urbains.

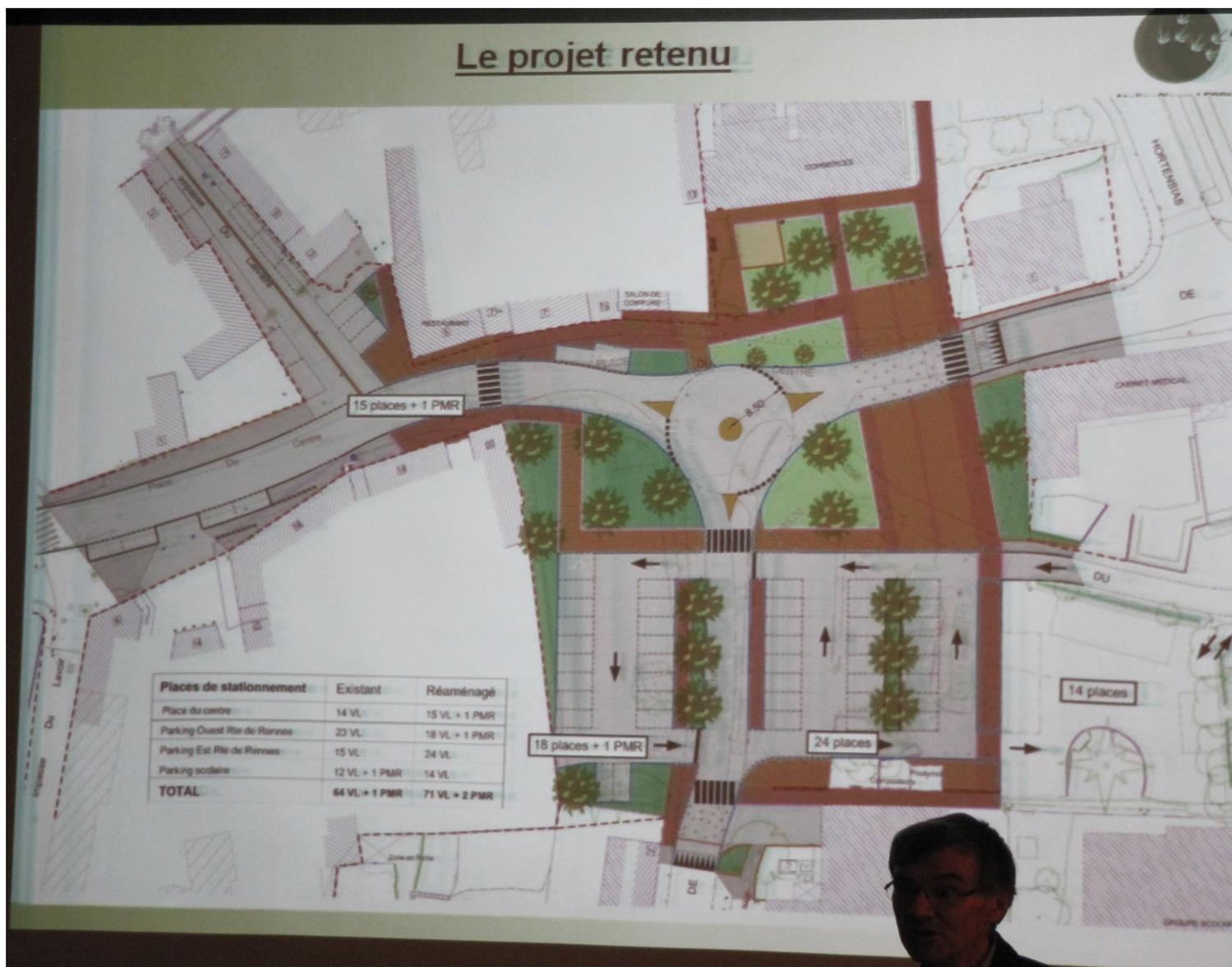
Le stationnement a été optimisé : 73 places (au lieu de 65) sans pour autant sacrifier l'harmonie visuelle de la place. Nous avons voulu aussi créer des placettes de convivialité pour le marché et autres manifestations.

Le projet prend bien sûr en compte les futurs aménagements autour de la place notamment la construction du pôle enfance jeunesse.

Le projet initial prévoyait également de revoir le parking à l'est de la place près de la salle communale mais cela devra être reporté pour des questions budgétaires.

Les travaux devront débuter à l'été 2019. Les jours prochains, des travaux de remplacement des réseaux vont commencer.

Le réaménagement de la place du Centre sera terminé en fin d'année. Durant toute cette année 2019, la circulation en centre bourg sera fortement perturbée ; nous comptons bien évidemment sur votre compréhension.





La bibliothèque

ouverture au public : le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; le jeudi de 16h30 à 18 h ; le vendredi de 16 h 30 à 18 h ; le samedi de 10 h à 12 h.

L'équipe de la bibliothèque (Personnel et Bénévoles) vous souhaitent une très belle année de lectures ! Et c'est encore Noël à la bibliothèque !

Romans adultes

Sérotonine de Michel Houellebecq, Ed. Flammarion, 2019

Le narrateur, ingénieur agronome, traverse une France qui piétine ses traditions, banalise ses villes, détruit ses campagnes au bord de la révolte. Il raconte son amitié pour un aristocrate agriculteur, l'échec des idéaux de leur jeunesse, l'espoir de retrouver une femme perdue.

Cynique et caricatural, ce roman sur les ravages d'un monde sans bonté, sans solidarité, aux mutations devenues incontrôlables n'est pas franchement optimiste ! Mais c'est sans doute son roman le plus personnel, le plus abouti et qui fait écho à l'actualité.



La Goûteuse d'Hitler de Rosella Postorino, Ed. Albin Michel, 2019

1943, reclus dans son quartier général, terrorisé à l'idée que l'on attente à sa vie, Hitler a fait recruter des goûteuses. La réalité est la même pour toutes : consentir à leur rôle, c'est à la fois vouloir survivre et accepter l'idée de mourir.

Ce roman saisissant est inspiré de l'histoire vraie de Margot Wölk. L'auteur y parle d'amour, de survie, de remords et interroge sur ce que signifie être et rester humain.

Ce roman a été couronné par de nombreux Prix littéraires en Italie.

Leurs enfants après eux, de Nicolas Mathieu, Ed. Actes Sud, 2018

Années 90, alors que leurs parents font leur possible pour sortir de la précarité dans laquelle ils vivent, un groupe d'adolescents d'une petite ville de Lorraine, essaient d'échapper à un avenir tout tracé et n'ont qu'un seul mot d'ordre : profiter de la vie !

Ce roman, entre étude sociologique et saga romanesque surprend et dérange. Comment sortir de sa condition quand l'ascenseur social est en panne ? L'écriture alterne entre style littéraire et argotique.

Les descriptions de certaines scènes sont très crues.

A vous de faire votre propre opinion



Entre autres nouveaux romans : **Félix et la source invisible** d'Eric-Emmanuel Schmidt

Je te promets la liberté de Laurent Gounelle....

Catalogue en ligne <http://cintre-pom.c3rb.org> (consulter l'ensemble des documents, découvrir les nouveautés et réserver à partir de sa carte d'abonné).

Contact : Annie CHAMPION 02.99.64.40.51 ou bibliotheque@ville-cintre.fr
www.ville-cintre.fr/culture_sports_loisirs/bibliotheque_municipale



Documentaire adulte



Trembler de Catherine Laborde, Ed. Plon (Récit)

Dans ce livre vérité sur la maladie de Parkinson, dont elle est victime, Catherine Laborde raconte tout en pudeur, émotion et humour aussi, ce mal qui touche des milliers de personnes, malades et aidants inclus.

Livre enfant (à partir de 6 ans)

D'entre les ogres, de Baum et Dedieu, Ed. Seuil 2017

Un bébé est abandonné, dans un panier, au cœur de la forêt... Lorsque l'ogre s'approche, il sourit. Voilà 200 ans que lui et l'ogresse voulaient un enfant ! Alors cette petite fille, ils vont la choyer. Blanche va devenir le centre de leur vie, leur unique préoccupation. Mais un jour, Blanche s'étonne. Pourquoi ses parents ne mangent-ils pas la même chose qu'elle ? Que font-ils la nuit lorsqu'elle dort ?

Un album bouleversant qui démontre que les différences (la laideur apparente) peuvent révéler la beauté intérieure des êtres et leur capacité à aimer. A découvrir en famille...

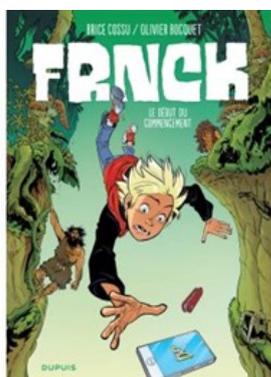


Pour les ados

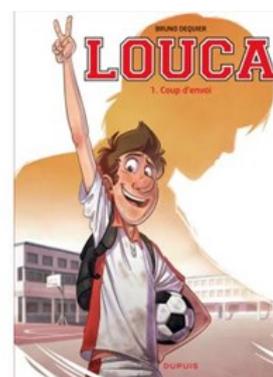
La sélection des romans du **PRIX ADOS** est toujours disponible. Vous avez encore plusieurs mois pour les découvrir, les votes auront lieu en mai prochain.

Deux nouvelles séries de Bandes dessinées

4 tomes disponibles



6 tomes disponibles



Pour toute la famille : Afin de continuer de bénéficier du dépôt de DVD prêtés à la bibliothèque, le Conseil Municipal a voté, fin 2018, un budget, pour la création d'un fonds de DVD. Les premières acquisitions sélectionnées sont disponibles depuis début janvier et connaissent déjà un vif intérêt.

Venez les découvrir !

Catalogue en ligne <http://cintre-pom.c3rb.org> (consulter l'ensemble des documents, découvrir les nouveautés et réserver à partir de sa carte d'abonné).

Contact : Annie CHAMPION 02.99.64.40.51 ou bibliotheque@ville-cintre.fr
www.ville-cintre.fr/culture, sports, loisirs/bibliotheque municipale



L'animation jeunesse 9-12 ans et 13-17 ans

Depuis le mois d'octobre, l'animation jeunesse s'est équipée d'un billard tout neuf.

Les vacances d'hiver :

L'animation jeunesse sera ouverte durant les vacances d'hiver du 11 au 22/02, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Au programme :

- 1 stage de roller animé par l'association « Roller Breizh Animation » les 12, 13 et 14 février de 9h30 à 12h30 dans la salle des sports de Cintré (20 €).

- 1 stage de dessin « Manga » animé par Katell Seignoux les 12, 13 et 14 février de 14h à 17h à l'espace jeunes de la Chapelle Thouarault (10€).

Une réduction de 5€ est offerte pour les jeunes qui feront les 2 stages.

- des sorties au bubble soccer, au space laser et autres et des activités sur place autour de l'Asie.

- et possibilité de venir discuter entre copain sans participer aux activités.

Le programme complet est disponible sur le site de la mairie et sur le portail animation de l'UFCV.

Renseignements et inscriptions :

boris.garreau@ufcv.fr ou 06-27-08-47-93



Vie locale

Le carnaval 2019 sera organisé cette année par l'UFCV de Cintré en collaboration avec l'UFCV de la Chapelle Thouarault.

Le rendez-vous est pris pour **dimanche 24 mars** de 14h à 18h au parc du lavoir.

Le thème sélectionné est l'Asie, venez donc déguisés participer au défilé (14h30-15h30) et aussi participer aux diverses animations proposées durant l'après-midi.

Les associations et cintréens souhaitant participer à l'organisation sont les bienvenus.

L'accueil loisirs (3-12 ans)

Les enfants de l'ALSH et l'équipe des animateurs souhaitent une bonne année 2019 à tous les cintréens !

Lauriane Guivarc'h remplace Lucile Gruel en tant que directrice de l'ALSH durant son congé maternité. Elle est entourée de son équipe des mercredis : Myriam, Brian et Alix (absente sur la photo ci-contre).

Mercredi 16/01, Elise Guérin (nutritionniste) est intervenue sur le thème du gaspillage alimentaire.

Depuis la rentrée de septembre 2018, 35 enfants, en moyenne, sont accueillis les mercredis. En 2018, 169 enfants ont fréquenté l'ALSH.

Les vacances d'hiver :

L'accueil de loisirs sera ouvert durant les vacances d'hiver du 11 au 22/02, de 7h30 à 18h30. Merci de réserver 1 semaine à l'avance pour les repas.

Durant ces vacances nous partirons à la découverte de l'Asie (en lien avec le carnaval du 24/03).

Un projet solidaire en lien avec l'association des « Restos du cœur » est aussi mis en place ainsi qu'une sortie spectacle « Polar Enquête » à la médiathèque du Rheu.

Le programme complet est disponible sur le site de la mairie et sur le portail animation de l'UFCV.

Renseignements et inscriptions :

lauriane.guivarch@ufcv.fr ou 06-35-45-45-05



Myriam, Lauriane, Brian.



ÉCOLE ARC EN CIEL

Une vitrine pour Tout l'Office court

Après leur victoire à Tout l'office court, les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique ont écrit à M. Le Maire car ils ne savaient plus où entreposer leurs trophées.

Pour les féliciter, La municipalité a reçu les élèves en Mairie autour d'un « vin » d'honneur et leur a remis un diplôme pour les remercier de leur participation à l'événement.

Dans la continuité de leur réussite, M. Le Maire leur a offert un nouveau trophée ainsi qu'une vitrine pour exposer toutes les coupes des années passées.

Les élèves ont donc pu trouver à leur retour à l'école ce présent fabriqué par les agents des services techniques de la commune.

Les élèves remercient donc M. Le Maire, la municipalité et plus particulièrement, Stéphane Dumortier et toute son équipe pour ce cadeau qui, nous l'espérons, permettra de continuer à accueillir les prochains symboles de victoire et de coopération à venir.



Des cintréens morts pour la France

Dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, les élèves de l'école Arc-en-ciel ont pu découvrir l'exposition consacrée aux 32 soldats cintréens, morts pour la France.

Des représentants de l'Union des anciens combattants de Cintré avait préparé une grande exposition afin de raconter aux élèves les éléments marquants de la Grande Guerre.

Ils ont donc présenté aux élèves cette longue enquête ainsi que divers objets, traces de cet événement marquant de notre histoire.

Les enfants ont ainsi pu comprendre le rôle important de ce devoir de mémoire.



Pour finir l'année ...

Comme les élèves avaient très bien travaillé en classe, le Père Noël est venu faire un passage à l'école publique. Il leur a déposé quelques cadeaux pour les féliciter.

Les enfants lui ont chanté plusieurs chansons avant qu'il ne reparte faire sa tournée.



L'après-midi, les élèves ont pu assister dans la salle du Cormelet à une représentation théâtrale proposée par la Compagnie Au 36^{ème} Dessous.

Le spectacle était offert par l'Association des Parents d'élèves.



Les élèves ont passé leur permis vélo

Les élèves de CM2 de l'école publique ont passé leur certificat de capacité vélo.

Cette formation théorique et pratique s'est déroulée dans la salle des sports en présence des gendarmes-éducateurs en prévention et sécurité routière.

Les élèves ont pu évoluer sur une piste de circulation où chacun se déplaçait comme s'il était sur la route, et dans le respect de la réglementation routière.



Chacun des élèves est reparti avec une attestation de première éducation routière (1^{er} niveau).

La deuxième étape se déroulera quand ils seront au collège.



Christophe Lucas, Directeur des écoles publiques de Cintré.

ÉCOLE SAINT JOSEPH

Le mot du chef d'établissement

Au nom de l'école Saint Joseph, je souhaite à tous les Cintréens et Cintréennes une belle et heureuse année 2019.

PORTES OUVERTES le 1^{er} mars dès 17h :

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger sur la pédagogie mise en place par les enseignants.

Vous pouvez également découvrir l'école lors des diverses manifestations (repas, célébrations, kermesse).

Les dates de ces événements sont disponibles sur le nouveau site de l'école : <http://stjosephcintre.toutemonecole.fr>

INSCRIPTIONS : Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans (nés en 2016 et 2017). Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'école dès maintenant et prendre RDV. Au plaisir de vous faire découvrir notre école...

Christophe Arhan, chef d'établissement - Ecole Saint Joseph - 3, rue de la Nouette 35310 Cintré

Tél : 02 99 64 17 13

Mail : eco35.st-joseph.cintre@enseignement-catholique.bzh

Les Goûters d'anniversaire

Chaque fin de mois ou veille de vacances, nous avons plaisir à partager un moment de convivialité pour fêter les anniversaires des enfants et adultes nés dans le mois. Des gâteaux, des fruits sont apportés à l'occasion. Tous les élèves de l'école, âges mélangés, forment une belle ronde pour partager et déguster le bon goûter.

A cette occasion, certains élèves aiment partager leur passion (la guitare, le violon, le twirling) avec les autres enfants de l'école.



Visite au Planétarium

Le vendredi 14 décembre, les élèves de CM se sont rendus à l'espace des sciences à Rennes, afin d'enrichir leurs connaissances sur le système solaire.

Cette journée a débuté par le planétarium, avec une animation sur notre système solaire. L'après-midi, les élèves ont participé à des ateliers leur permettant de mettre en œuvre leurs découvertes réalisées en classe ainsi qu'au planétarium.

Cette visite à l'espace des sciences fut très enrichissante pour les élèves, dans le développement de leurs connaissances scientifiques.



Le spectacle de Noël

Dimanche 9 décembre, à la salle de la Chapelle Thouarault, toutes les familles de l'école se sont réunies pour ce moment festif de fin d'année. Le thème de cette année était « Le tour du monde de Carrota ». Chaque classe a présenté une ou plusieurs danses portant sur un pays. Les parents de l'APEL ont contribué à ce voyage autour du monde en nous offrant trois danses spectaculaires. Un petit marché artisanal était proposé lors de l'entracte. L'après-midi s'est achevé par la visite inévitable du Père Noël.



Célébration de Noël

Au mois de décembre, toute l'école s'est préparée à Noël : nous avons préparé nos cœurs, nos maisons, mais aussi notre école. La crèche de Noël s'est installée sur la cour de récréation, les guirlandes lumineuses et les sapins se sont installés dans les classes... Jeudi 20 décembre, les enfants se sont mis en route vers Noël avec Marie.

Elèves, parents et équipe éducative étaient réunis à l'église pour célébrer cette fête chrétienne très importante à nos yeux.



Permis vélo

Judi 10 janvier, les élèves de CM2 ont passé leur permis vélo avec les gendarmes de la Prévention Routière.

Il y avait une épreuve théorique et une épreuve pratique qui consistait à se déplacer sur un parcours en respectant la signalisation en place pendant 20 minutes. Il fallait rouler prudemment en contrôlant sa vitesse, son équilibre et sa trajectoire. Félicitations à eux car ils ont tous réussi l'examen avec succès.



A noter

Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

Football Club La Chapelle Cintré (F3C)

Club labellisé FFF

Les U15 - Ramasseurs de Balles au Stade Rennais

Dans le cadre du partenariat "Club Rouget et Noir" 15 joueurs du groupe U15 ont participé à l'animation "RAMASSEURS DE BALLES" à l'occasion du Match de la Coupe de la Ligue RENNES - NANTES le 19 décembre dernier.

Les joueurs accompagnés de leurs 4 dirigeants, ont profité pleinement de cette soirée au plus près du terrain et des acteurs. Une soirée dont ils se souviendront longtemps...

A noter que le groupe a été félicité par le personnel du stade rennais en charge de cette animation, au regard de la qualité d'écoute et du sérieux du groupe.

Ceci est à l'image de la 1ère partie de saison sportive réussie par l'ensemble du groupe U14/U15 du Groupement de Jeunes. Félicitation à eux.

Formation 1ers secours pour 4 dirigeants

Le 15 décembre dernier, 4 dirigeants du club ont participé à la formation PSC1 organisé par l'OSCOR.

L'objectif de cette formation était d'apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes envers à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger »

Bravo à Isabelle, Cédric, Joël et Tom pour leur implication.

En ligne de mire la montée en D2 et le maintien en D4 pour nos équipes Sénior

Les Séniors ont réalisé une très bonne partie de championnat qui leur permet de pouvoir s'accrocher et confirmer leur objectif de montée en D2 et de maintien en D4 pour l'équipe B. Un grand bravo à Cédric, Vincent, Pascal, Raynald, Romain et Dominique pour avoir réussi à recréer une véritable dynamique au sein de cette catégorie. Merci aux nombreux supporters qui viennent chaque week-end les encourager.

Un après-midi foot au soccer rennais

70 enfants du F3C et du GJ CHC se sont retrouvés vendredi 4 janvier pour un après-midi foot au SOCCER RENNAIS. 2 heures de soccer sur 4 terrains sous forme de multi matchs.

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la joie de retrouver les terrains après 2 semaines de repos!

Une année 2019 lancée par cette animation qui a ravi tous les joueurs ainsi que les parents qui ont répondu présents pour assurer le transport.

www.fcc.fr



A noter

Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

Le Club de l'Amitié

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le samedi 12 janvier, le club de l'Amitié de Cintré a tenu son assemblée générale.

53 adhérents sur les 88 enregistrés fin 2018 ont participé à l'élection du nouveau conseil d'administration.

Parmi les membres du bureau initial, 4 personnes ont cessé leur activité.

Jean-Pierre DANET, président, qui avait déjà annoncé la fin de son mandat après 8 années passées aux commandes du club, Suzanne BESNARD, vice-présidente, qui désire passer le relais à quelqu'un de plus jeune, Brigitte DANET qui se retire du C.A. ainsi que Léone CLÉMENT.

UN NOUVEAU C.A. EST ÉLU

De nouveaux adhérents ont souhaité rejoindre le conseil d'administration.

Le vote des adhérents ont ainsi validé leur entrée et le nouveau C.A. se compose comme suit :

Président : Joël TRICHET,
vice-président : Loïc GEORGEAIS,
secrétaire : Martine ROBERT,
secrétaire-adjointe : Annie HEUZÉ,
trésorier : René ROBERT,
trésorier-adjoint : Émile DUHAULT.

Les membres du C.A. : Madeleine MESSU, Jean MESSU,
Michèle CORBES, Marie-Jo MONNIER, René HUET.

Le conseil d'administration se réunira prochainement pour fixer les nouveaux objectifs de l'association.

Déjà, certains projets se font jour avec des propositions de nouvelles activités pour le club. Mais il faut dans un premier temps privilégier le devenir et l'accompagnement de nos anciens, ces personnes inestimables qui font qu'aujourd'hui, nous sommes présents pour assurer la relève, et surtout prendre soin d'elles.

Comme le précisait Jean-Claude AURICHE, délégué du secteur GEMOUEST, « **Avant, ce sont les aînés ruraux qui étaient à l'origine de la création de ce mouvement, mais aujourd'hui, les choses ont évolué et il n'est plus question d'âges : il y a un S à Générations** ».

Le nouveau conseil d'administration



Le radis géant, œuvre de Furlukin dans les prairies St Martin



La sépulture de Ste Pochon au cimetière du Nord



A noter Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

Jumelage Cintré Tourinnes saint Lambert

L'association Jumelage Cintré – Tourinnes St Lambert (Belgique) a tenu son assemblée générale vendredi 18 janvier. Le conseil d'administration n'a connu aucun changement dans sa composition.

L'année 2018 a été importante pour l'association avec la venue des amis belges durant le week-end de l'ascension. Seul petit bémol, le mauvais temps qu'il a fait lors de la découverte de Fougères et de son château, mais l'amitié franco-belge était au rendez-vous.

Depuis près de 2 ans maintenant, l'objectif est d'officialiser ce jumelage afin que d'ici quelques mois on puisse enfin parler d'un véritable partenariat entre les 2 communes.

Le travail entrepris commence à porter ses fruits puisque maintenant on peut dire que la communication entre les écoles cintréennes et belges a débuté. Les responsables des établissements scolaires sont déjà entrés en contact, et un projet commun devrait être acté dans les semaines à venir. Les correspondances entre les élèves des différentes classes pourraient se faire par courrier, par internet ou par Skype. Sur le plan des associations sportives, les clubs de football vont se mettre en relation pour un échange sportif lors des échanges entre les 2 associations de jumelage. Le club de Course à Pied CAP CINTRE a les coordonnées de son homologue à Tourinnes pour une invitation sur une course brétillienne Si la première pierre de l'édifice est posée, à nous

maintenant de faire le maximum pour concrétiser les objectifs. Force est de constater que cela devra faire l'objet d'une implication à tous les niveaux.

Sur le plan local, l'association maintient son concours de belote et sa soirée moules-frites, mais développe sa communication en étant présent sur la place du marché dominical par sa tenue du stand : une rencontre conviviale café, et vente de cases pour le tirage de sa tombola de Noël. En partenariat avec la boulangerie Quéré, certains ont pu ainsi être les heureux gagnants de bûche de Noël ou de galette des rois.

2018 a vu la présence des belges sur le sol cintréen, 2020 sera le départ pour la Belgique d'une quarantaine de personnes. Chacun espère qu'à l'intérieur du groupe, nous pourrions avoir des plus jeunes, sportifs ou non. Il reste un an dans la préparation de cet échange.

Pour les personnes qui voudraient nous rejoindre, les prochains rendez-vous :

- le 2 MARS 2019, pour le concours de belote, salle du Cormelet
- le 12 OCTOBRE 2019, pour la soirée moules-frites.

L'adhésion pour l'année est de 10 € pour les adultes (20 €/couple) et 7 € pour les moins de 12 ans.

Contact : Annie Heuzé, la présidente au 02 99 64 44 98

Les membres du bureau



Aperçu soirée moules frites



Stand marché dominical



Stand marché avant Noël



A noter

Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

Chapelle Cintré Basket

Et c'est reparti.... l'ensemble du bureau, vous souhaite une bonne et heureuse année 2019. Que cette année, nous apporte joie, plaisir du sport et victoires....

L'année 2018, se termine en beauté, avec sa remise officielle



de la labellisation du **Mini-Basket** lors de la soirée de Noël. Ce fut un évènement exceptionnel pour le CCB. Merci à tous d'être venus aussi nombreux, merci aux représentants des communes de La Chapelle Thouarault et Cintré et au Comité qui nous a remis le Label.

Et merci à notre Parrain, Mr Et Kabir Pene de sa présence et de son discours pour tous nos jeunes basketteurs.

Vendredi 19 Janvier, à l'occasion de la nouvelle année 2019, nous vous avons convié à la galette des Rois du club. Ce fut l'occasion de se retrouver pour échanger et déguster une galette des rois dans une ambiance conviviale.

Les évènements à venir en février

Samedi 23 Février 2019 : chaque année, votre club, organise sa journée bois. Cette opération est très importante pour le **CCB**, grâce a vous, et à l'aide que vous nous apporterez, nous pourrons dégager une plu value financière qui permettra au club d'assurer un équilibre financier. Plus vous serez présents, plus le travail sera facile et se déroulera dans de bonne condition. Le repas du midi vous sera offert dans un esprit de convivialité.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mr THIREAU Erwan, pour plus de renseignements.

Les stages des vacances scolaires

Et pour nos jeunes, pendant les vacances de Février, de nombreux stages vous seront proposés.

Alors visitez notre site internet pour connaître les dates et lieux des stages. Bonne saison 2019 .



A noter

Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

A.G. constituante « les excintriques »

Le 27 janvier une vingtaine de personnes s'est retrouvée pour créer officiellement l'association des « Excintriques ».

Pour rappel, il s'agit d'un groupe qui s'est constitué pour animer la fête du sport et de la musique.

Nous avons rappelé

Les missions de l'association

- animer Cintré autour du sport et de la musique ;
- toucher le panel le plus représentatif de la population cintréenne (toute génération et activité confondues) ;
- créer du lien social ;
- fédérer le maximum d'associations cintréennes ;
- ne pas se mettre en concurrence des associations existantes (Comité des fêtes, Déclic...)

L'esprit de l'association

- le Sport : toute génération, famille, festif, convivialité ;
- la musique : ouvert à tous, à tous les styles ;

- et les arts de rue ;
- restons humbles ;
- mettons en scène les talents de Cintré...

Tous les participants ont complètement partagé les objectifs et l'esprit de l'association, ils ont beaucoup apprécié l'ambiance de la dernière édition.

L'association est prête à accueillir toutes les bonnes volontés, vous pouvez nous contacter par mail lesexcintriques@gmail.com.

Nous nous coordonnons actuellement avec les autres associations pour valider très rapidement la prochaine date de la fête du sport et de la musique, un consensus se dessine sur le samedi 15 juin.

Dès à présent, nous recherchons des cintréens qui jouent de la musique, nous voulons privilégier avant tout les talents locaux pour rester dans l'esprit originel de la fête de la musique.

Prochaine étape le 7 février pour créer le bureau.



Nouveau : une ostéopathe sur Cintré

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Amélie JOUCHET, ostéopathe diplômée de l'école de Bretagne Ostéopathie de Rennes, vous propose des consultations du lundi au vendredi (sauf le jeudi) au **cabinet des kinésithérapeutes, 3 impasse du Cormelet à Cintré.**

Vous pouvez la consulter pour

- Cervicalgie, dorsalgie, lombalgie
- Néuralgie cervico brachiale, sciatique, sciatalgie
- Troubles musculo-squelettiques
- Migraines, maux de tête, sinusites, otites, vertiges, acouphènes
- Troubles digestifs : brûlures d'estomac, reflux, constipation
- Suivi du nourrisson : régurgitations, placiocéphalies, strabisme, canal lacrymal
- Suivi de l'enfant : otites à répétition, suivi orthodontique
- Suivi de la femme : douleurs menstruelles, douleurs rachidiennes durant la grossesse

La séance est de 50€ avec la possibilité de délivrance de facture pour remboursement par les mutuelles.



Pour tout rendez-vous ou renseignement, contactez **Amélie JOUCHET** au **06.38.18.51.29.**

Cession d'une licence de taxi

Ah Mon Taxi !

Après 25 ans de travail dans une pharmacie, Servane Hamon a décidé de reprendre une licence de taxi, après avoir obtenu les qualifications nécessaires.

Elle se tient donc en priorité à la disposition de la population cintréenne, peu importe les distances et ce 7 jours sur 7 sur appel téléphonique.

Elle assure aussi le transport des malades assis, service conventionné par la sécurité sociale.

Besoin d'un taxi, un simple appel « Ah, mon Taxi ! » au 06 37 39 80 59



Activités commerciales & professionnelles

Alimentation générale, boucherie-charcuterie-traiteur, gaz, point poste, relais colis, point vert (Crédit Agricole), point bleu (Crédit Mutuel), Ouest-France, presse, Française des jeux, STAR, dépôt de pain :

CHOQUET Frédéric - PROXI
15 place du Centre
02.99.64.07.24.

Atelier :

LEBRETON Chloë
ROSÉE VERRE CRÉATIONS
Travail du verre au chalumeau.
12 rue Paul Gauguin
06.23.69.37.83
www.rosee-verre.com
couleurandco.blogspot.com

Bar-restaurant :

GABORIT Jean-Jacques
Restaurant du Centre
5 place du Centre
02.99.64.16.33.

M. OUZANNOU
L'étoile de Cintré
9 rue des lfs
06.89.05.36.59.

Boulangerie :

QUÉRÉ Carole et Jacques
Ar Bara
Place du Chêne Vert
02.99.51.33.56.

Bureau d'études bâtiment :

(permis de construire)
BAUCHÉ Chantal
19 rue de l'Hermitage
02.23.35.45.10.

Caviste :

L'ART DU VIN
5 « La Barbais »
02.99.64.16.43.

Charpentier :

LEBRETON Pascal
12 rue des lfs
02.99.64.17.23.

Coiffeuses à domicile :

GOVEN Sylvie
7 impasse du Cormelet
06.12.33.50.50.

ISAB'ELLE et LUI
26 rue Paul Gauguin
06.74.48.14.00.

Conseil en réduction des dépenses mensuelles :

Manuela LEPLANOIS
REBOOSTE BUDGET
06.10.46.54.52. / 02.23.62.43.11.
contact.reboostebudget@gmail.com
www.reboostebudget.com

Détection réseaux - fuites d'eau - réparations :

BOSCHER DÉTECTION RÉSEAUX
5 bis impasse du Cormelet
06.10.607.607.

Entretien mécanique à domicile :

TUAL SERVICES
rue des lfs
07.86.58.83.68.

Equitation :

HEIM Carine
CINTRÉQUESTRE
6 « Les Bordes »
02.99.64.12.90.

Formation :

NÉRAUD Elisabeth
Coaching et formations « apprendre à apprendre » : mémorisation, mind mapping, lecture rapide et orthographe.
06.47.70.01.30.
elisabeth.neraud@orange.fr
www.heol-formations.fr

Garagiste –mécanicien :

AUTO REN
Z.A. du Moulin - rue du Puisatier
02.90.22.71.73 - 06.19.83.04.70 -
06.51.65.12.56.

Graphiste webdesigner :

GODET Nathalie
GRAPH'N CRAFT
2 rue de l'Outre Pré
06.77.44.51.50.
graphncraft35@gmail.com

Lavage vapeur ou haute pression :

GUIGNET Jean-Philippe
AZUR VAPEUR
6 chemin du Pâtis Cochet
06.65.03.03.50.

Location-vente-maintenance d'instruments de mesure géophysique appliquée :

CADIOU Valérie & RUAULT René
A.B.E.M. France
Z.A. du Moulin – rue du Puisatier
02.99.85.16.54.

Bien-être :

Magnétiseur, soins énergétiques :
MESLÉ-BECKER Jeannine
4 rue Paul Gauguin
06.70.81.77.08.

Shiatsu, réflexologie, reiki, soins énergétiques :
ORSONI Caroline
LE TAO DU BIEN-ÊTRE
3, Le Châtaignier
06.95.45.98.80.

Plomberie chauffage, énergies renouvelables :

EC THERMIE

ZA du Moulin - Rue du Puisatier
02.99.22.15.11 / 06.70.80.42.89.

Salon de coiffure mixte :

REBOURS Roselyne

11 place du Centre
02.99.64.05.11.

Tapissier :

LEBRET CONFORT

2 place du Centre
02.99.64.01.25.

Taxis :

HAMON Servane « Ah mon taxi ! »

06.37.39.80.59.

URVOIX

02.99.64.12.49.

Services à la personne :

ROULLIER Denis

règlement chèque CESU. Entretien espaces verts & maçonnerie.
4 rue des Châtaigniers
02.99.64.08.66 / 06.61.12.81.34.

RENAULT Pierre-Yves

SOS BRICO JARDIN

règlement chèque CESU. Entretien jardins et espaces verts, petits travaux de bricolage.
Le Moulin à Vent
06.21.58.14.01.

Travaux publics - terrassement - assainissement - gestion de pay- sage :

Entreprise Jean-Claude CHAUVEL

1 « La Boffetière »
06.86.70.49.73.

Travaux publics – terrassement :

Entreprise Fabrice DURAND

10 « La Bonnemais »
06.79.52.85.05.

Vente à domicile :

Elevage RENAUDIN

vente de viande bovine
2 « Bintin »
02.99.64.10.10 et 06.17.65.87.64.

Les galettes de Flo

crêpes et galettes artisanales
27 rue de L'Outre Pré
lesgalettesdeflo@sfr.fr
06.35.42.49.30.

Infirmières :

BECDELIEVRE Axelle

LE BREC Marie-Eve

3 bis Place du Centre
06.16.77.77.37.

Médecins :

BREMOND Emmanuelle

PARIS Alain

2 rue des Hortensias
02.99.64.08.28.

Kinésithérapeutes :

PASQUIER-MOREL Sylvia

BAUDRIER Charlotte

BÉASSE Antoine

3 impasse du Cormelet
02.99.64.18.18.

Ostéopathe :

JOUCHET Amélie

3 impasse du Cormelet
06.38.18.51.29.

Professions libérales

Les jardins d'enfants

La rentrée 2019 des Jardins d'enfants du CIAS s'inscrit dans un nouveau projet, celui de "l'aménagement de l'espace".

L'équipe éducative composée de deux professionnelles Marie Pierre, Educatrice de jeunes enfants et Lorédana, titulaire du CAP petite enfance accueillent les enfants dès 15 mois sur les communes de Cintre, Bréal, Chavagne et Saint Gilles, et ce jusqu'à leur entrée à l'école.

L'enfant quitte son milieu familial parfois pour la première fois et vit sa première expérience de vie en collectivité.

Ces temps de socialisation lui permettent de découvrir un autre lieu d'éveil, de nouveaux enfants et adultes référents.

L'enfant trouve petit à petit confiance en lui en faisant sa place dans un groupe et devient plus autonome par le jeu.

Diverses activités adaptées à chaque âge leur sont proposées tout au long de l'année.

Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer sur site pour toute demande de renseignement aux heures d'ouverture.



<p>BREAL-SOUS-MONTFORT Résidence de La Madeleine 8 Contour de la Madeleine Tél : 02 23 40 03 96</p>	<p>CINTRE Maison des P'tits Bouts Rue de Rennes Tél : 02 99 64 11 48</p>
<p>Ouverture : lundi, vendredi de 15h à 18h et mercredi de 9h00 à 12h00 Hors période de vacances scolaires</p>	<p>Ouverture : lundi de 9h00 à 12h00 et mercredi de 15h à 18h Hors période de vacances scolaires</p>
<p>SAINT-GILLES Pôle Enfance Rue du Pont aux Moines Tél : 02 99 64 88 81</p>	<p>CHAVAGNE Accueil de loisirs 1,2,3, Soleil Rue de La Croix Verte Tél : 02 99 64 28 53</p>
<p>Ouverture : mardi de 15h à 18h et vendredi de 9h00 à 12h00 Hors période de vacances scolaires</p>	<p>Ouverture : mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 Hors période de vacances scolaires</p>

Le PLUI : le territoire demain

Le conseil métropolitain de décembre a voté le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal. Une étape importante pour un document qui tracera les grandes lignes de l'aménagement sur le territoire. Il pourra encore être ajusté, notamment à l'issue de l'enquête publique, avant l'approbation de sa version finale en décembre 2019.

L'élaboration du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a débuté il y a trois ans et demi. En décembre dernier, le conseil métropolitain a voté le projet de PLUi. Un document de plus de 8 000 pages tenant dans sept cartons et le résultat d'« *un travail collectif mené sur l'ensemble de la métropole* », indique Jean-Luc Gaudin, vice-président en charge de l'Aménagement. Des principes d'aménagement jusqu'aux zonages à la parcelle, le projet aborde l'urbanisme à différentes échelles. Les communes restent compétentes pour définir leur projet, les opérations d'aménagement et délivrer les permis de construire.

Dynamisme démographique et ville-archipel

Le territoire demain, envisagé par le PLUi, c'est d'abord un espace qui concilie l'accueil de nouveaux habitants et le modèle de développement de la ville-archipel. D'un côté, la nécessité d'accompagner le dynamisme démographique de la métropole (avec une population estimée en 2035 à 520 000 habitants). De l'autre, la volonté de garantir et de valoriser le modèle d'aménagement en ville-archipel, notamment marqué par la recherche d'un bon équilibre entre ville et campagne.

Pour réduire la consommation d'espace, le futur PLUi privilégiera le renouvellement urbain et la limitation de l'extension urbaine. Un chiffre illustre ce choix : 78 % du territoire sera classé en zone agricole ou naturelle. Le secteur urbanisé représentera 19 % du territoire et les zones à urbaniser, 3 %.

Le projet propose aussi de renforcer la place des commerces et services de proximité dans les centres-bourgs. 12 400 éléments du patrimoine d'intérêt local ont également été recensés : ils bénéficieront d'un classement en trois niveaux, avec une protection graduée. Le PLUi prévoit de plus des dispositions en matière de mixité sociale dans le logement, de mobilité, de santé, d'énergie et de climat.

Avis des communes et enquête publique

Pour élaborer le PLUi, 12 séminaires et ateliers avec des élus municipaux ont été organisés. 19 communes ont été visitées par des élus des communes notamment pour bâtir le futur règlement du PLUi. Chaque conseil municipal a organisé deux débats sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi. La concertation avec les habitants avait, elle, fait l'objet d'un bilan arrêté par le conseil métropolitain de septembre 2018.

Au premier trimestre 2019, le projet stabilisé est soumis aux communes et aux personnes publiques associées (État, Région, Département, Pays de Rennes...). Au printemps, viendra la période de l'enquête publique pendant laquelle chaque habitant du territoire pourra s'exprimer sur le projet de PLUi.

Le dossier sera disponible dans son intégralité dans plusieurs communes de la métropole. Des permanences de la commission d'enquête seront également organisées afin de recueillir les éventuelles expressions. Dans certaines communes, cette enquête publique concernera également l'adaptation des périmètres de protection autour des monuments historiques afin de mieux prendre en compte les enjeux locaux et paysagers (Périmètres délimités des abords – PDA).

Les modalités pratiques d'organisation de l'enquête publique seront disponibles dans les communes et sur le site metro-pole.rennes.fr courant mars.

Après cette phase, l'approbation du PLUi est envisagée pour la fin 2019. Il s'appliquera alors à toutes les autorisations d'urbanisme dans chaque commune.

En savoir plus : metropole.rennes.fr

Sur les PDA

Aujourd'hui, un périmètre de protection de 500m existe autour des monuments historiques (MH). Ce périmètre implique de consulter l'architecte des bâtiments de France (ABF) pour tout projet de construction/rénovation. En cas de co-visibilité entre le lieu de projet et le MH, l'avis de l'ABF s'impose.

La mise en place d'un Périmètre délimité des abords (PDA) permet d'ajuster au contexte local et paysager ce périmètre de 500m. À l'intérieur de ce nouveau périmètre, l'avis de l'ABF s'impose même en l'absence de co-visibilité.

Ces PDA seront intégrés dans le PLUi lors de son approbation. Il est possible de s'informer sur le dossier du PDA à la mairie et de réagir sur celui-ci dans le cadre de l'enquête publique.

Sur l'inventaire du patrimoine mené au printemps

À partir de février 2019, des chargés d'études d'inventaire de l'association Tiez Breiz, encadrés par le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne, réalisent une enquête de recensement complémentaire sur le patrimoine dans la commune. Ce travail s'inscrit dans le cadre plus large de la finalisation du PLUi.

Ces enquêtes de terrain recensent les éléments bâtis (publics et privés) qui présentent un intérêt patrimonial, en identifiant les édifices et objets représentatifs de l'histoire et des pratiques architecturales du territoire communal. Merci de leur réserver le meilleur accueil si vous êtes amenés à les croiser.

Pour plus de précisions, vous pouvez envoyer un message aux adresses suivantes :

inventaire.patrimoine@bretagne.bzh
contact@tiezbreiz.bzh
j.renan-marty@rennesmetropole.fr
m.heuze@rennesmetropole.fr

Etat-civil

Naissances :

GUILLEMOT Lora, 3 La Belle Arrivée.
 MERCIER Corentin, 10 allée de la Digitale.
 BAGOT Emma, 1 résidence La Grange.

CHAUVEL Wyatt, 15 rue Emile Jourdan.
 BERNARD Eugène, 7 rue de la Baurade.

16 ans, le recensement

Dès la date anniversaire de leurs 16 ans, les jeunes, filles et garçons, doivent se présenter en mairie avec :

- le livret de famille ;
- leur carte d'identité ;
- un justificatif de domicile (facture établie au nom des parents).

L'âge minimal pour l'inscription en auto-école a été abaissé à 15 ans. Cependant, l'âge à partir duquel les jeunes français doivent se faire recenser n'a, quant à lui, pas été modifié. Se faire recenser avant 16 ans est impossible.

Ces jeunes gens n'ont pas à justifier de leur situation vis-à-vis des obligations du service national (attestation de recensement) pour une inscription en auto-école.

Plus d'infos sur : www.defense.gouv.fr/jdc



Urbanisme

Nous vous rappelons que de nombreux travaux tels que : ravalement, toiture, clôtures, abri de jardin, dépendance, piscine, puits, remplacement de portes et fenêtres, création d'ouvertures, isolation extérieure, pose de panneaux photovoltaïques, installation d'éoliennes, etc ... sont soumis à autorisations délivrées par le Maire.

En conséquence, dès lors que vous envisagez des travaux, il vous est recommandé de contacter l'agent du service urbanisme de la mairie au **02.99.64.14.59. les mardis et vendredis**. Ainsi, les renseignements nécessaires vous seront précisés et, le cas échéant, le dossier correspondant vous sera communiqué.

Le plan local d'urbanisme (P.L.U.), les documents administratifs (CERFA) pour déposer une demande de permis de construire, de déclaration préalable, sont téléchargeables sur le site de la commune de Cintré : www.ville-cintre.fr



L'agent du service urbanisme reçoit le mardi et le vendredi. Il est souhaitable de prendre rendez-vous au 02.99.64.14.59. ou urbanisme@ville-cintre.fr

Permis de construire accordé :

ALIX Michael et BEAULIEU Servane, ZAC du Moulin à Vent, maison.
 CLOUET Delphine, Clos de la Vallée, maison.

en cours d'instruction :

COLLEU Nathalie, Clos de la Vallée, maison.
 SAS Synergie biométhane, La Boffetière, unité de méthanisation.
 SAMBA Serge et Christiane, Le Clos de la Vallée, maison.

Déclaration préalable accordée :

LEMORDANT Pascal, 2 Monderval, clôtures.
 LEMORDANT Pascal, 2 Monderval, garage.
 TREPOS Stéphane, 16 rue St Melaine, piscine.
 SAUDRAIS Jean-Claude, 11 rue de Bel Air, véranda.
 DUPONT Michel, 16 allée des Peupliers, clôture.
 C2R Habitat, 2 rue de l'Hermitage, clôture.
 Commune de Cintré, allée des Marronniers, division en vue de construire.

en cours d'instruction :

SDE Ile et Vilaine, ZAC du Moulin à Vent, transformateur.
 FAZILLEAU Emmanuel, 3 La Planche Robin, changement fenêtre et porte.
 DENIOT Vincent, 1 allée de la Digitale, installation panneaux photovoltaïques.
 DUBREUIL Stéphane, 8 Les Bordes, fenêtres de toit.
 GALLE Arnaud, 24 La Barbais, fenêtre panoramique.

Infos utiles

www.ville-cintre.fr

Mairie 02.99.64.16.31

Lu.	13h30-18h
Ma. 9h-12h	13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je. 9h-12h	13h30-17h30
Ve. 9h-12h	13h30-17h30
Sa. 10 h-12 h	

Bibliothèque 02.99.64.40.51

Me 10h-12h	15h-18h
Je.	16h30-18h
Ve.	16h30-18h
Sa. 10h-12h	

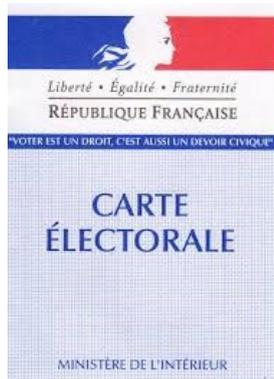
Déchèterie

A Mordelles	0800.01.14.31
Lundi au samedi	9h-12h 14h-18h
sauf mardi	

N° urgence

Pompiers	18 (fixe) 112 (mobile)
Médecin	15
SAMU	15
Gendarmerie	02.99.60.40.12
Pharmacie de garde	3237
Infirmières	06.16.77.77.37
Kinésithérapie respiratoire	02.99.64.18.18
Violences conjugales	02.99.54.44.88

Inscription sur les listes électorales



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Du fait de la récente réforme instituant le Répertoire Electoral Unique, **l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 30 mars 2019.**

Il convient de se présenter en mairie muni d'une carte d'identité ou d'un passeport (valides ou périmés depuis moins de 5 ans) et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

Programme Breizh bocage

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu animera une nouvelle fois le programme Breizh Bocage pour cette année 2019.

Le programme Breizh Bocage a pour objectifs de planter des haies bocagères et de créer des talus pour limiter l'érosion, améliorer la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité. En effet, depuis la moitié du siècle dernier, la densité de haie et de talus dans le paysage a fortement diminué.

Si vous avez un projet de plantation de haies, de création de talus ou que vous avez besoin de conseils, contactez-nous. Un technicien bocage se déplacera pour vous accompagner dans votre démarche.

La totalité des travaux (talutage, plantation, plants, paillage...) est prise en charge et réalisée par le syndicat du Meu, alors n'hésitez pas !

Ce programme est financé par l'Europe, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor.

Nos contacts : 02 99 09 25 46 bocage.meu@orange.fr

Contactez vos élus

N'hésitez pas à contacter vos élus, par mail : mairie.cintre@ville-cintre.fr

par courrier adressé à : **Mairie ,7 place du Chêne Vert 35310 Cintré**